



Dossier de presse

janvier 08

Internet+

Dossier de presse

SOMMAIRE

La garantie d'un achat en ligne en toute sécurité p.3

Fiche 1 – Internet+ : une solution sûre et innovante de paiement en ligne

Fiche 2 – La Charte de Confiance : une priorité pour Internet+

Fiche 3 – Les différentes offres d'abonnement à Internet+

Internet+, l'expertise des principaux acteurs du marché sur Internet p.7

Fiche 1 – L'association Internet+ : le regroupement des principaux acteurs de l'Internet

Fiche 2 - Internet+, un relais de croissance pour l'ensemble des acteurs de l'Internet en France

Fiche 3 - Les partenaires d'Internet+

Contact presse :
Sabrina Heinz - 01 56 03 13 21 – sheinz@i-e.fr



La garantie d'un achat en ligne en toute sécurité

Le Kiosque Internet+ : une solution simple et sûre de paiement en ligne

Le kiosque Internet+ est un mode d'achat et de facturation simple et commun aux Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) proposé à leurs 26 millions d'internautes.

L'engagement des principaux acteurs du marché de l'Internet

Internet+ est une association de loi 1901 créée en Juin 2005 et constituée par 5 fournisseurs d'accès Internet (Alice, AOL, neuf cegetel, Club-internet, Orange) et 4 associations professionnelles (ACSEL Association pour le Commerce et les Services en ligne, Geste Groupement des Editeurs de Services en ligne, GFII Groupement Français de l'Industrie et de l'Information, FNPS Fédération Nationale de la Presse spécialisée) pour promouvoir le développement du marché des contenus et services.

Le paiement en 2 clics assuré par une charte de confiance

L'association a mis en place un kiosque de services payants, Internet+.

Ce dispositif permet à tout abonné de l'un des FAI partenaires d'Internet+ d'acheter **en 2 clics** des contenus numériques ou des services à valeur ajoutée garantis par une charte de qualité. Ceux-ci sont cumulés sur le compte de l'internaute et reportés chaque mois sur la facture de son FAI.

Grâce au **bouton d'achat commun aux FAI** membres d'Internet+, les éditeurs de sites simplifient l'acte d'achat, encouragent l'achat d'impulsion et transforment leurs visiteurs en acheteurs avec **un taux de conversion record de 82%***.

Un catalogue de plus de deux cents éditeurs

Plus de deux cents éditeurs de contenus de toute catégorie (petites annonces, vidéos, musique...) ont contracté avec les fournisseurs d'accès proposant Internet+ pour distribuer leurs services auprès des 26 millions d'internautes clients de ces FAI.



* Taux constaté sur 15 000 transactions réalisées en septembre 2007.

La charte de confiance : une priorité pour Internet+

Grâce à sa Charte de Confiance, Internet+ est pour le consommateur un label de confiance pour un achat facile et fiable sur la facture des FAI.

1. Des services de qualité

Internet+, c'est un engagement fort des éditeurs signataires sur la qualité des services et des informations proposés, dans le respect de la déontologie suivant les recommandations du CST Conseil Supérieur de la Télématicque.

2. La simplicité d'utilisation d'un paiement en 2 clics

Internet+, c'est un engagement de simplicité d'utilisation avec une ergonomie de paiement identique pour tous les services des éditeurs signataires, avec un paiement en deux clics. C'est aussi une assurance sur la qualité technique des services proposés

3. Une information claire sur les prix et sur l'identité de l'éditeur

Internet+, c'est un engagement des éditeurs à informer les utilisateurs sur leur activité et sur le prix de leurs services de manière claire et non équivoque avant tout acte d'achat.

4. La loyauté des informations et services proposés

Internet+, c'est une description claire et détaillée des contenus et des services proposés avec un annuaire regroupant les services par rubrique.

5. Une facturation claire et lisible

Internet+, c'est une facture sans mauvaise surprise. Les services achetés sont regroupés périodiquement et intégrés sur la facture de votre FAI.

6. Le respect des données personnelles

Internet+, c'est l'engagement des éditeurs et des FAI autour du respect des libertés individuelles, conformément aux recommandations de la CNIL et de la LEN.

7. Le respect de la propriété intellectuelle

Internet+, c'est enfin l'engagement des éditeurs à ne diffuser que des contenus légaux dans le respect des droits de propriété industrielle ou intellectuelle.

Les différentes offres d'abonnement à Internet+

Internet+ propose deux solutions de paiement en ligne : le paiement à l'acte ou le paiement par abonnement, pour toujours mieux répondre aux demandes du marché et des internautes.

Le paiement à l'acte

Les internautes abonnés à l'un des FAI membres d'Internet+, peuvent acheter des services et des contenus sur le Web, le montant de leurs achats étant reporté sur la facture de leur FAI.

Grâce à l'identification automatique de leurs abonnés par les FAI, 2 clics suffisent à l'internaute pour acheter et confirmer son achat, sans qu'à aucun moment une donnée personnelle ou bancaire ne soit nécessaire.

Internet+ permet aux éditeurs de services de vendre facilement leurs services et contenus sur le Web à près de 80% des internautes. Les FAI prennent à leur charge la facturation et le recouvrement des achats effectués par leurs abonnés et organisent le reversement de leur quote-part du chiffre d'affaires aux éditeurs de services.

Le paiement à l'abonnement

Comme pour les achats à l'acte, avec Internet+, les internautes peuvent s'abonner à des services ou contenus périodiques sur le web, le montant de l'abonnement étant reporté sur la facture de leur FAI. Là encore, 2 clics suffisent pour souscrire et confirmer leur abonnement.

Les modalités sont les suivantes :

- Abonnement hebdomadaire, mensuel ou trimestriel
- tacitement reconductible (à la date anniversaire de la souscription)
- sans engagement de durée
- résiliable à tout moment par l'abonné ou par l'éditeur



L'expertise des principaux acteurs du marché sur Internet

L'association Internet+ : le regroupement des principaux acteurs de l'Internet

L'association Internet+

Internet+ est une association de loi 1901, créée le 14 juin 2005 et fondée par AOL, Club Internet, Neuf Cegetel, Tiscali, Orange et les organisations professionnelles suivantes :

- ACSEL (Association pour le Commerce et les Services En Ligne)
- GESTE (Groupement des Editeurs de Services en Ligne)
- GFII (Groupement Français de l'Industrie de l'Information)
- FNPS (Fédération Nationale de la Presse spécialisée)

L'association compte aujourd'hui 9 membres depuis l'adhésion de l'opérateur Alice et de la FNPS (Fédération Nationale de la Presse Spécialisée) à Internet+ en 2005.

Les 3 missions de l'association

L'association a pour mission de favoriser le développement d'une industrie de services et de contenus payants de qualité sur Internet, mais également de veiller au respect de la charte de confiance par les éditeurs de services et les FAI, et enfin de promouvoir l'offre de facturation de services et de contenus sur les factures des FAI.

Le critère d'adhésion à Internet+

Le futur adhérent doit avoir la capacité de facturer des internautes en 2 clics sur une facture.

Pourquoi adhérer à Internet+

L'adhésion à Internet+ permet aux Fournisseurs d'Accès Internet de :

- Valoriser leur atout ergonomique et monter dans la chaîne de valeur des services Premium
- Adhérer à un standard et à une charte de confiance consommateur
- Bénéficier du droit d'utilisation de cette marque Internet+, et de la promotion associée
- Faciliter les achats de contenus de leurs abonnés.

Internet+, un relais de croissance pour l'ensemble des acteurs de l'Internet en France

Un marché en ligne en pleine expansion

Le dynamisme des services payants en ligne est soutenu par la généralisation du haut débit et le développement de la convergence entre accès : Web to Mobile, Web to TV, Web to Baladeurs...De plus, l'émergence de marchés prometteurs tels que la VOD (vidéo à la demande) ou encore des plate-formes de téléchargement de musique développées par les FAI alimentent le dynamisme du marché en ligne.

Internet+, la première solution de paiement sur Internet

Selon le **baromètre e-Commerce TNS-SOFRES**, Internet+ est plébiscité par les internautes, comme la **première solution de paiement télécom pour le web**, derrière la carte bancaire.

Moins de deux ans après son lancement, l'offre Internet+ affichait sur le premier semestre 2007 une **croissance de 16%** par rapport au semestre précédent.

L'ensemble des **202 éditeurs** présents sur le kiosque Internet+ a généré en 2007 près de **3,5 millions de transactions**, représentant un **CA de 10,2 millions d'euros**. Internet+ est utilisé par 16% des internautes qui déclarent avoir acheté des contenus numériques ou des services en ligne : sites de rencontre, téléchargement de jeux, de vidéos, de musique, ou de sonneries, articles ou archives de journaux, paris en ligne, ou encore astrologie.

L'étude montre également que le profil des acheteurs de contenus numériques et de services en ligne avec Internet+ est plutôt féminin, de catégorie socioprofessionnelle supérieure (CSP+) et équipé d'une liaison Internet haut débit.

La facilité de paiement et la confiance dans son FAI sont déterminantes dans l'achat en ligne

Selon les résultats de l'étude qualitative menée par l'institut d'étude Tangenciels, les acheteurs de contenus numériques et de services en ligne plébiscitent la facilité d'utilisation (paiement en deux clics et sans saisie d'informations personnelles) et l'affichage clair des prix sur la facture.

La confiance que l'internaute porte à son FAI est également source de réassurance et gage à leurs yeux d'une certaine qualité de service pour acheter sur Internet.

Les partenaires d'Internet+



Alice est la marque commerciale haut débit de Telecom Italia. Elle propose des offres d'accès à Internet ainsi que des services de téléphonie basés sur le protocole Internet.

Alice est pionnière du dégroupage total puisqu'elle le propose en France depuis son lancement fin 2003.

Telecom Italia en France est un opérateur de télécommunications qui regroupe l'ensemble des clients de Tiscali France et d'Alice. Il offre des services de téléphonie et d'Internet bas et haut débit, associés à des services à forte valeur ajoutée, à destination des particuliers et des professionnels.

Telecom Italia en France est contrôlée par l'opérateur historique italien Telecom Italia SpA. Telecom Italia SpA développe ses activités dans les secteurs stratégiques des télécommunications fixes et mobiles, de l'Internet, des services de données et du haut débit, avec une politique d'innovation continue.

www.aliceadsl.fr



Depuis le 1er novembre 2006, Neuf Cegetel gère le service Internet + pour l'ensemble des abonnés du fournisseur d'accès Internet AOL France, activité dont il s'est porté acquéreur.

www.aol.fr



Club Internet est l'un des leaders des fournisseurs de services Internet en France. Dirigé par Marie-Christine Levet, Club Internet est une activité du groupe T-Online (Deutsche Telekom), un des leaders européens de l'accès à l'Internet (13,57 millions de clients inscrits fin Mars 2005). Rappelons que Club-Internet, créé en 1995, est pionnier de l'Internet en France, avec le lancement du premier forfait Internet (téléphone et accès) en juin 99, le premier Pack ADSL dès Novembre 2000 et le premier portail haut débit avec la première offre TV ADSL et la première offre Wifi grand public (modem mis à disposition gratuitement).

www.club-internet.fr



Le groupe **Neuf Cegetel** est le premier opérateur alternatif français. Le groupe dispose de son propre réseau national d'infrastructure de câbles de fibres optiques d'une longueur de près de 45 000 kilomètres et a investi massivement dans le déploiement de son réseau d'accès DSL avec une présence dans plus de 1 200 URA (Unité de Raccordement d'Abonnés). Neuf Cegetel est ainsi en mesure de produire ses services Haut Débit, d'en maîtriser les coûts, d'en assurer la qualité et de les commercialiser directement auprès de 70% de la population ciblée. Présent sur l'ensemble des segments de marché, Neuf Cegetel fournit une vaste gamme de services innovants aux particuliers (plus de 4 millions de clients dont 2,2 en ADSL), aux entreprises (139 000 sites raccordés) et aux professionnels des télécoms et de l'Internet (200 opérateurs). Neuf Cegetel, dont les deux actionnaires de référence sont le groupe Louis Dreyfus et SFR, a réalisé un chiffre d'affaires de 2,897 milliards d'euros en 2006.

www.cegetel.net



Orange est une marque du Groupe France Télécom, leader sur le marché européen de l'Internet Haut Débit.

Internet Orange comptait, au 31 mars 2005, plus de 9,7 millions de clients en Europe dont 5,9 millions en Haut Débit. Avec Orange, France Télécom est aujourd'hui n°1 de l'Internet en France, et parmi les leaders au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Espagne.

www.orange.fr



L'Association pour le Commerce et les Services en Ligne (ACSEL) est l'organisation française représentative des acteurs du commerce électronique et des services en ligne. Créée en 1980, elle a conduit de nombreuses actions en faveur du développement des services en ligne, en particulier auprès des pouvoirs publics, au profit de l'ensemble des catégories d'acteurs concernés. L'ACSEL a notamment réalisé plusieurs études qui font référence : sur la confiance dans le commerce en ligne, le développement de services sur mobile, l'e-mailing, les réseaux à haut débit. Le livre blanc « *services en ligne ; modèles économiques et systèmes de paiement* » publié en février 2004 recommandait la mise en place d'un kiosque pour les services sur Internet.

www.acsel.asso.fr



Le GFII regroupe les principaux acteurs publics et privés de l'industrie de l'information : producteurs, serveurs, intermédiaires, diffuseurs d'information, prestataires, éditeurs de logiciels, grands comptes acheteurs d'information... Le GFII représente pour ses adhérents un lieu d'information, d'échange d'expériences, de réflexion et d'action.

Force de proposition pour mieux défendre et promouvoir l'industrie française de l'information, le GFII organise des journées et des voyages d'étude en France et à l'étranger, participe à des salons internationaux, anime des groupes de travail, publie des ouvrages de référence sur le secteur et organise, chaque année, i-expo, le Salon de l'Information Numérique.

www.gfii.asso.fr



La Fédération Nationale de la Presse d'Information Spécialisée (FNPS), organisme professionnel patronal de la presse, représente plus de 900 sociétés d'édition qui publient près de 1500 publications d'information spécialisée.

Elle fait elle-même partie de la Fédération Nationale de la Presse Française (FNPF) aux côtés d'autres organisations patronale de la presse.

Les grandes orientations de la profession (conventions collectives, négociations avec les partenaires sociaux ...) et les problèmes communs (tarifs postaux, droits d'auteurs, presse en ligne ...) sont débattus dans le cadre des instances de la FNPS.

www.fnps.fr

Paris, le 11 juin 2007

Le kiosque Internet+ accessible à l'ensemble de la communauté on-line du site Habbo.fr

Sulake, éditeur de habbo.fr, la plus grande communauté adolescente on-line, propose désormais la solution Internet+ à l'ensemble de ses utilisateurs pour offrir une garantie d'achat en ligne simple, efficace et sécurisée.

Cette solution permet à tout abonné de l'un des FAI partenaires d'Internet+ d'acheter en 2 clics les crédits nécessaires pour évoluer sur habbo.fr. Aucune donnée personnelle n'est nécessaire. Les achats sont cumulés sur le compte de l'internaute et reportés chaque mois sur la facture de son FAI.

Plus qu'un service sécurisé de paiement en ligne, Internet+ est également un gage de réassurance pour les parents.

En plus de l'achat à l'acte, Internet+ offre la possibilité aux internautes de souscrire à un abonnement hebdomadaire, mensuel ou trimestriel entre 5 à 30 euros.

Cette solution permet donc aux parents de contrôler les dépenses de leurs adolescents car les montants des offres d'abonnements ne peuvent être dépassés. Par conséquent, les parents et titulaires de l'abonnement ne subissent pas les dépenses de leurs enfants.

« Dans le domaine de la vente en ligne, la qualité des services de paiement est primordiale » souligne Jean-Baptiste Géraud, Directeur Général de Sulake France. *« Nous souhaitions offrir aux habbos une solution efficace et simple d'achat en ligne. Internet+ répond pleinement à cette exigence ».*

Créée en novembre 2004, habbo.fr est la plus grande communauté adolescente online avec ses 76 millions de personnages Habbo¹ créés et ses 6,8 millions de visiteurs uniques par mois².

Le site est un espace virtuel pour les adolescents dès 13 ans. Le principe de Habbo est basé sur la communauté active, la libre expression et la créativité. Les adolescents y accèdent en créant un personnage en ligne, appelé « Habbo ». Ils peuvent alors explorer cet endroit étonnant, entrer en contact avec d'autres Habbos. Ils peuvent également à l'aide d'une monnaie virtuelle (crédit) évoluer dans ce nouveau monde.

Avec l'intégration de la solution Internet+, les Habbos peuvent évoluer en toute tranquillité !

¹ Source : Habbo statistics 03/2007

² Source : Nielsen / Netrating Site census 02/2007

À propos d'Internet+

Internet+ est une association de loi 1901; constituée par 5 fournisseurs d'accès Internet (Alice, AOL, Neufcegetel, Club-Internet, Orange) et 4 associations professionnelles (ACSEL : Association pour le Commerce et les Services en ligne, Geste : Groupement des Editeurs de Services en ligne, GFII : Groupement Français de l'Industrie et de l'Information, FNPS : Fédération Nationale de la Presse Spécialisée) pour promouvoir le développement du marché des contenus et services.



À propos de Habbo

Habbo Hotel en quelques mots : Habbo Hotel est un espace virtuel pour les adolescents dès 13 ans. Le principe de Habbo Hotel est basé sur une communauté active, la libre expression et la créativité. Les adolescents y accèdent en créant un personnage en ligne, appelé « Habbo ». Ils peuvent alors explorer cet endroit étonnant, entrer en contact avec d'autres Habbos, participer à un large éventail de jeux, sortir, danser, nager, créer et décorer leur propre appartement, rencontrer leurs célébrités préférées du monde réel. L'interactivité et les possibilités offertes sont pratiquement sans limites. Habbo Hotel fonctionne actuellement dans 16 pays et plus de 4 millions de visiteurs uniques s'y rendent chaque mois. Habbo Hotel est une marque de la société Sulake, une compagnie finlandaise de divertissement interactif.

Sulake : Habbo Hotel est édité par Sulake (Finlande), une société spécialisée dans le divertissement et le développement de jeux, notamment de jeux et de communautés en ligne massivement multi-joueurs. Créée en 2000, cette société emploie à présent 160 personnes à travers le monde. Sulake France existe depuis novembre 2004.

Contacts Presse

Association Internet+

Olivier Bon

T : +33 1 58 88 62 39

M : olivier.bon@orange-ftgroup.com

Agence i&e Consultants

Sabrina Heinz

T : + 33 1 56 03 13 21

M : sheinz@i-e.fr

Mettre en œuvre Internet+ sur votre site Web ?

D'un point de vue contractuel :

La mise en place d'Internet+ sur votre site Web nécessite la signature :

- d'un contrat commercial de distribution avec chaque FAI pour la vente de vos services et contenus auprès des abonnés de chaque FAI :
 - ✓ les différents contrats sont identiques (à l'exception de l'article 4.4. relatif au calendrier de paiement qui est propre à chaque FAI),
 - ✓ seules les Conditions Particulières sont à remplir et à signer.
- d'un contrat technique SIP (Service d'Intermédiation de Paiement) Internet+ avec la société opérant le comptage des transactions (w-HA) pour l'interface technique entre votre service et la plate-forme de gestion de transactions. Ce contrat technique est unique et mutualisé pour tous les FAI membres d'Internet+ :
 - ✓ seules les Conditions Particulières sont à remplir et à signer.

Précision : il n'y a pas de contrat AOL à remplir (AOL ayant un modèle contractuel différent des autres FAI, le Kiosque Internet+ d'AOL est intégré au contrat SIP).

L'ensemble des contrats est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

http://www.internetplus.fr/espace_pro/aspects.htm

L'ensemble des démarches administratives (et techniques) peut être assuré par un partenaire agréé Internet+.

La liste complète des partenaires agréés Internet+ figure en annexe du présent document; elle est également disponible à l'adresse suivante :

http://www.internetplus.fr/espace_pro/contact.htm

Vous pouvez également vous adresser directement à chaque FAI et à w-HA.

Dans ce cas, la démarche à suivre est la suivante :

- Remplir et signer en 2 exemplaires les contrats Kiosque Internet+ d'Alice, de Cegetel, de Club Internet et d'Orange :
 - ✓ seules les Conditions Particulières sont à remplir et à signer,
 - ✓ un guide de saisie figure en en-tête des Conditions Particulières.

- Remplir et signer en 1 exemplaire le contrat SIP de w-HA.
- Renvoyer l'ensemble des contrats remplis, signés et accompagnés des pièces demandées (RIB de moins de 3 mois et KBis) à l'adresse suivante :

Copilot Partners
11, rue du chevalier de Saint George
75 008 Paris
A l'attention d'Hélène Barbier

D'un point de vue technique :

Dès signature du dossier contractuel complet (contrat SIP signé + copies des conditions particulières signés de Alice, Cegetel, Club Internet et Orange), la société w-HA prendra directement contact avec vous pour procéder à l'installation du kit marchand sur votre site.

L'expérience montre que l'installation et le paramétrage du kit marchand s'opère en général sans difficulté technique particulière.

Il reste ensuite à mettre en place le bouton d'achat Internet+ sur votre site.

Internet+ a défini une charte graphique que vous vous engagez contractuellement à respecter.

De plus, cela vous permet de bénéficier de la promotion de la marque Internet+ faite par les FAI et les différents partenaires et permettra également à votre service de figurer dans l'annuaire des services Internet+ promu par les FAI.

L'ensemble des éléments graphiques vous permettant de définir votre bouton d'achat du kiosque Internet+ est disponible à l'adresse suivante :

http://www.internetplus.fr/espace_pro/boite.htm

Vous avez à votre disposition 6 formats de boutons d'achat qui, associé aux logos des différents FAI, vous permettront de composer le bouton le mieux adapté à votre site Web.



Annexe :

Contacts pour les contrats Internet+ :

<u>Alice</u>	Contact :	internetplus@telecomitalia.fr Anne Desrue	Téléphone : 01 78 56 94 98
<u>AOL et Neuf Cegetel</u>	Contact :	internetplus@neuf.fr Célia Bastardie	Téléphone : 01 70 18 17 01
<u>Club Internet</u>	Contact :	internetplus@club-internet.fr Frédéric GUILLAUD	Téléphone : 01 55 45 45 50
<u>Orange</u>	Contact :	contact.internetplus@orange-ftgroup.com Laurent Prevost	Téléphone : 01 55 22 45 89

Les contrats sont à renvoyer à l'adresse suivante :

Copilot Partners
11, rue du chevalier de Saint George
75 008 Paris
A l'attention d'Hélène Barbier

